



délit d'entrave: quelle procédure??

Par **yomguy**, le **24/10/2009** à **12:35**

Bonjour,

le directeur de ma structure n'a pas transmis le compte rendu de la réunion dp au dp afin que ce dernier l'affiche sur le tableau prévu à cet effet et ce depuis plus d'un mois. Cela constitue-t-il un délit d'entrave; si oui, puis-je le dénoncer en qualité de délégué ce? Merci de me faire part de la procédure en la matière.

Par **cinq**, le **27/07/2013** à **12:16**

COMMENT TROUVER UN MODÈLE DE LETTRE POUR UN DÉLIT D'ENTRAVE AU CCE

Par **P.M.**, le **27/07/2013** à **16:42**

Bonjour tout d'abord,

Pour une meilleure compréhension, il serait préférable d'ouvrir un nouveau sujet...